



Formalités de l'entreprise 2 solutions à la carte

SOLO

Saisie en ligne



GRATUIT

**Vous constituez en toute autonomie votre dossier de formalités :
immatriculation, modification ou radiation**

sur www.infogreffe.fr

DUO

**Aide personnalisée
pour toutes vos démarches**



**70 €
net de TVA**

Vous souhaitez être accompagné dans votre démarche

Votre dossier est constitué par le conseiller du CFE et transmis aux organismes compétents.

- Analyse votre dossier dans le cadre d'un rendez-vous en face à face
- Vous informe de la réglementation et vous indique les démarches à suivre
- Vous remet les formulaires et la liste des pièces à fournir
- Vous délivre, selon vos besoins, les modèles de documents
- Vérifie l'intégralité et la conformité des pièces de votre dossier
- Saisit votre déclaration pour la soumettre à votre signature
- Transmet votre dossier aux organismes concernés : Greffe du Tribunal, INSEE, Impôts, URSSAF, RSI...
- Intervient auprès des organismes pour résoudre d'éventuelles difficultés rencontrées

Contact

Mélanie MOUCHEL
02 43 49 50 15 / 06 77 33 92 82
melanie.mouchel@mayenne.cci.fr

